



EN.V.O.L

PLC : Patronage Laïque de Craponne et ESG : Entente Saint Genoise

## Charte du stagiaire SAISON 2023-2024

**Vous devrez valider sa lecture lors de la saisie de votre inscription  
Le/la stagiaire(e) mineur(e) doit avoir pris connaissance de cette Charte**

Tu vas prochainement participer à un stage Basket organisé par l' EN.V.O.L (PL Craponne Basket - Entente Ste Génoise Basket).

**Pour son bon déroulement, ceci implique des règles de fonctionnement et un investissement tout au long du stage qu'il te faudra respecter.**

Outre ta participation assidue en tant que joueur/joueuse, **tu t'engages à :**

- Arriver  $\frac{1}{4}$  d'heure avant le début du stage de façon à être prêt pour commencer à l'heure prévue.
- Prévenir l'entraîneur suffisamment à l'avance pour tout retard ou absence.
- Être convivial et poli (notamment dire bonjour et au revoir). C'est tellement plus agréable pour tous !
- Avoir une attitude sportive :
  - o En venant avec des baskets et une tenue de sport adaptée (short, T-shirt, chaussures de basket, serviette...).
  - o En apportant une bouteille d'eau personnelle aux entraînements et aux matchs.
  - o Si tu es licencié à l'ENVOL, viens avec ton chasuble qui t'a été remis à l'occasion « d'octobre rose ».
- Avoir l'esprit sportif, c'est-à-dire respecter les règles du jeu, les adversaires, tes coéquipiers, les encadrants et toutes les personnes qui interviendront durant ce stage.
- Faire preuve d'écoute et de respect envers les encadrants lors des phases de transmissions de consignes
- Ne pas utiliser le matériel sportif présent dans le gymnase mais non destiné au stage basket (mur d'escalade, tapis de gym, cordes, etc...)
- Participer à la vie du stage :
  - o En arbitrant ou en tenant des feuilles de matchs lors des tournois et ou des oppositions
  - o En aidant à la mise en place & au rangement du matériel avant & après les séances.
  - o En contribuant à maintenir les espaces communs le plus propre possible (nettoyage des verres, de l'espace buvette, etc...)

**Tout manquement à ces consignes pourra entraîner  
l'exclusion temporaire ou définitive du stagiaire.**